Formation CSE : santé, sécurité et conditions de travail SSCT, initiale (plus de 300 salariés)

N° ACTIVITÉ : 11 92 18558 92 | TÉLÉPHONE : 01 85 77 07 07 | E-MAIL : inscription@hubformation.com

Cette formation vous permettra d'exercer vos prérogatives en termes d'amélioration de la santé et des conditions de travail dans les entreprises de plus de 300 salariés, que vous soyez membre du CSE ou de la Commission santé, sécurité et conditions de travail. Elle vous permet ainsi de répondre à la réglementation.

Référence	SKY
Durée	5 jours (35h)
Tarif	2 990 €HT
Repas	repas inclus

Objectifs

| Maîtriser le rôle, les attributions et les moyens du CSE en matière de santé, sécurité et conditions de travail
| Exercer ses missions en matière de prévention des risques professionnels
| S'approprier les méthodes pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail
| Optimiser les ressources et les moyens en matière de santé, sécurité et conditions de travail

Public

| Représentants du personnel au Comité Social et Économique, membres de la Commission de santé, sécurité et conditions de travail.

Prérequis

| Aucun

Programme de la formation

Identifier les enjeux et les acteurs de la santé et sécurité au travail
| Anticiper les impacts de la santé et sécurité au travail.
| Connaître les responsabilités de l'employeur en matière de prévention.
| Solliciter les acteurs internes et externes à l'entreprise.
| Travaux pratiques : Quiz sur la transformation des instances représentatives du personnel et les acteurs de la SSCT.

Maîtriser le rôle et le fonctionnement du CSE en matière de SSCT
| Cerner le rôle et les attributions du CSE en matière de prévention des risques professionnels.
| Connaître les modalités d'information et de consultation du CSE en matière de SSCT.
| Organiser les réunions du CSE portant sur la SSCT.
| Appliquer les modalités d'utilisation des heures de délégation, déplacement, circulation et affichage.
| Recourir à la formation et la protection des représentants du personnel. Délit d'entrave.
| Faire appel à un expert habilité.
| Appliquer le règlement intérieur du CSE relatif à la mission SSCT.
| Travaux pratiques : Élaboration d'un ordre du jour.

Constituer la Commission santé, sécurité et conditions de travail
| Comprendre les modalités de fonctionnement, les missions des délégués et les moyens de la Commission.

SESSIONS PROGRAMMÉES

A DISTANCE (FRA)

- du 16 au 20 décembre 2024
- du 20 au 24 janvier 2025
- du 24 au 28 mars 2025
- du 2 au 6 juin 2025

PARIS

- du 16 au 20 décembre 2024
- du 13 au 17 janvier 2025
- du 17 au 21 mars 2025
- du 19 au 23 mai 2025

AIX-EN-PROVENCE

- du 20 au 24 janvier 2025
- du 2 au 6 juin 2025
- du 15 au 19 septembre 2025

LYON

- du 16 au 20 décembre 2024
- du 20 au 24 janvier 2025
- du 2 au 6 juin 2025
- du 15 au 19 septembre 2025

VOIR TOUTES LES DATES

| Mettre en place les interactions entre le CSE et le CSST.
| Identifier les facteurs clés de réussite de la Commission.
| Travaux pratiques : Échanges entre les participants sur leur vision de la Commission.

Repérer les risques professionnels au sein de son établissement
| Distinguer dangers, dommages et risques professionnels.
| Évaluer les risques, les identifier et les hiérarchiser.
| Comprendre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUER).
| Proposer des mesures de prévention.
| Travaux pratiques : Quiz : distinguer faits et opinions. Analyse d'une situation de travail sur la base d'une vidéo puis d'une situation de travail réelle des participants.

Comprendre et agir sur les risques psychosociaux
| Comprendre les mécanismes du stress au travail et ses conséquences sur la santé.
| Recenser les facteurs de RPS.
| Distinguer les niveaux de prévention : primaire, secondaire et tertiaire.
| S'assurer de l'application de la réglementation en matière de prévention des RPS.
| Repérer les Risques Psychosociaux.
| Agir en cas de situation de harcèlement.
| Mettre en place une enquête conjointe en cas de violences internes ou de signalement d'une situation de harcèlement.
| Travaux pratiques : Quiz. Repérer les causes, les effets et les mesures de prévention des RPS à partir d'une vidéo.

Accidents du travail et maladies professionnelles
| Définition de l'accident de travail et celui de trajet.
| Comprendre les modalités de reconnaissance de la maladie professionnelle ou à caractère professionnel.
| Connaître le rôle de l'employeur et des élus en cas d'accident du travail, de maladie professionnelle.
| Travaux pratiques : Analyser les indices de sinistralité dans le temps et par rapport à son secteur d'activité d'une entreprise.

Promouvoir la prévention des risques et l'amélioration des conditions de travail
| Réaliser des inspections et des enquêtes.
| Analyser les postes de travail en tenant compte du travail réel.
| Examiner les documents de prévention.
| Appliquer la méthode et utiliser les outils pour conduire une enquête à la suite d'un accident du travail.
| Identifier et proposer des mesures de prévention à la direction.
| Intervenir en cas de danger grave et imminent.
| Travaux pratiques : Analyser les causes d'un accident du travail avec la méthode de l'arbre des causes et recenser les mesures de prévention.

Analyser les informations et les documents de la SSCT
| Analyser les indicateurs de sinistralité de son entreprise.
| Examiner un document unique d'évaluation des risques professionnels.
| Comprendre le rapport annuel faisant le bilan de la santé, de la sécurité et des conditions de travail.
| S'appuyer sur le programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail.
| Exploiter le rapport annuel d'activité du Médecin du travail.
| Travaux pratiques : Analyser un document unique, un rapport annuel et un programme annuel de prévention des risques professionnels.

Élaborer le plan d'action du CSE
| Déterminer les axes de travail et les priorités.
| Construire la feuille de route du CSE en matière de SSCT.
| Recenser les facteurs clés de réussite.
| Travaux pratiques : Construction de son plan d'action.

Méthode pédagogique

Chaque participant travaille sur un poste informatique qui lui est dédié. Un support de cours lui est remis soit en début soit en fin de

HUB Formation - 1-7, Cours Valmy - 92923 Paris - La Defense
01 85 77 07 07 - www.hubformation.com - SIREN 525 287 785

cours. La théorie est complétée par des cas pratiques ou exercices corrigés et discutés avec le formateur. Le formateur projette une présentation pour animer la formation et reste disponible pour répondre à toutes les questions.

Méthode d'évaluation

Tout au long de la formation, les exercices et mises en situation permettent de valider et contrôler les acquis du stagiaire. En fin de formation, le stagiaire complète un QCM d'auto-évaluation.

Suivre cette formation à distance

Voici les prérequis techniques pour pouvoir suivre le cours à distance :

| Un ordinateur avec webcam, micro, haut-parleur et un navigateur (de préférence Chrome ou Firefox). Un casque n'est pas nécessaire suivant l'environnement.
| Une connexion Internet de type ADSL ou supérieure. Attention, une connexion Internet ne permettant pas, par exemple, de recevoir la télévision par Internet, ne sera pas suffisante, cela engendrera des déconnexions intempestives du stagiaire et dérangera toute la classe.
| Privilégier une connexion filaire plutôt que le Wifi.
| Avoir accès au poste depuis lequel vous suivrez le cours à distance au moins 2 jours avant la formation pour effectuer les tests de connexion préalables.
| Votre numéro de téléphone portable (pour l'envoi du mot de passe d'accès aux supports de cours et pour une messagerie instantanée autre que celle intégrée à la classe virtuelle).
| Selon la formation, une configuration spécifique de votre machine peut être attendue, merci de nous contacter.
| Pour les formations incluant le passage d'une certification la dernière journée, un voucher vous est fourni pour passer l'examen en ligne.
| Pour les formations logiciel (Adobe, Microsoft Office...), il est nécessaire d'avoir le logiciel installé sur votre machine, nous ne fournissons pas de licence ou de version test.
| Horaires identiques au présentiel.

Accessibilité

Les sessions de formation se déroulent sur des sites différents selon les villes ou les dates, merci de nous contacter pour vérifier l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
Pour tout besoin spécifique (vue, audition...), veuillez nous contacter au 01 85 77 07 07.